

COLONGES AU MONT-D'OR

ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE, ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE

SUITE (*)

ILES de ROYE. — En 1785, il y avait quatre îles appelées *Iles de Joussoux* et deux atterrissements de cailloux formant ilots. Aujourd'hui ce ne sont plus les *Iles de Roye* mais bien *l'île de Roye*, le barrage et la culture ayant supprimé les petits canaux qui séparaient les îles de 1785.

ILETTE. — Lieu indéterminé, situé près de la Saône, en face de l'île de Roye. Ce tènement d'*Ilette* devait se trouver entre les territoires de *Gagnière* et de *Champ Gayet*.

JACQUETIÈRE. — Petit tènement longeant au couchant le chemin de la Pelonnière et borné au midi et au nord par la ruelle *Samplan* et la montée de *Gélive*. Ce mot signifie *terre de Jacquet*.

JONCHÈRE. — On appelait jadis *chemin de la Jonchère* ou des *joncs*, le chemin qui conduit du Port Martin ou Catignat à la maison bourgeoise de M. Rocher, aujourd'hui restaurant Bocuze. Ce lieu, effectivement bas, reçoit les eaux du coteau des anciennes maisons Michel et Rey.

JORDANIÈRE. — Voir *Fontaine de Bressieu*.

L'ORMET. — Petit tènement entre le *Trève Gayet* et *Chantemerle* compris aujourd'hui dans la propriété de M. Antoine Guillot. Ce mot signifie le *petit orme*.

(*) Voir les précédentes livraisons.